
 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H) Dossier complémentaire à l'inscription OCEANE et Recommandation ATO / DTO		 <small>direction générale de l'Aviation civile</small> DSAC
	57FormExa128	Révision 1 – 26/10/2023	

Pour une bonne lisibilité de vos données, veuillez remplir ce formulaire sur un ordinateur

**CE FORMULAIRE 57FormExa128 EST RESERVÉ
UNIQUEMENT
AUX EXAMENS EN 128 QUESTIONS**

Le format des examens théoriques non professionnels Avion, Hélicoptère, Ballon évolue. Ils sont désormais composés en 9 épreuves et 128 questions.

Les inscriptions aux examens théoriques non professionnels LAPL(H), PPL(H) et BPL continuent à être réalisées sous OCEANE dans les salles DGAC.

La Fédération Française Aéronautique, (FFA) entité qualifiée, est habilitée par la DGAC à faire passer les examens théoriques non professionnels PPL(A) et LAPL(A) en métropole.

Pour passer l'examen PPL(A) et LAPL(A), à compter du 04/12/2023 :

-> Métropole : les candidats doivent s'inscrire dans un centre de la FFA.

-> Territoires ultramarins (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, La Réunion, Mayotte, Martinique, Guadeloupe et Guyane) : les inscriptions continuent à être sous la responsabilité de la DGAC via OCEANE.

Après votre inscription et paiement sur OCEANE, adressez votre dossier à la boîte fonctionnelle :

dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr

Et en objet de votre courriel, écrire :



NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen comme indiqué dans le tableau ci-dessous au §2. Examen).

Composition du dossier = Formulaire + Document(s) :

Ce formulaire doit être correctement renseigné, daté et signé. Attention : le **§4. ATO/DTO** sera daté et signé avant la présentation à l'examen.

Joindre aussi :

- La **photocopie d'une pièce d'identité valide à fournir** (uniquement carte nationale d'identité ou passeport). Elle devra aussi être présentée le jour de l'examen.
- La **photocopie du recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** (lire § 3. Obligations civiques / Recensement du tableau « à compléter par l'élève pilote »).
- Pour les personnes expérimentées pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques d'épreuves **communes** à toutes les catégories d'aéronefs, joindre la **photocopie du certificat d'aptitude théorique Part. FCL valide** détenu ou la **photocopie de la licence Part. FCL valide** détenue dans une autre catégorie d'aéronef - ATPL, CPL, BPL, PPL, SPL, LAPL - Signaler cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.

 MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H) Dossier complémentaire à l'inscription OCEANE et Recommandation ATO / DTO		 direction générale de l'Aviation civile DSAC
	57FormExa128	Révision 1 – 26/10/2023	

❖ **A COMPLÉTER PAR L'ORGANISME DE FORMATION - RECOMMANDATION ATO / DTO**

1. Etat civil - coordonnées du responsable pédagogique (RP)				
M	Mme	Nom :	Prénom(s) :	
Courriel (minuscules) :				N° tél :
certifie que l'élève pilote nommé ci-dessous page 2 a suivi une formation théorique conforme au règlement UE 1178/2011 (avion / hélicoptère) ou UE 2020/357 (ballon) et qu'il est recommandé pour se présenter à l'épreuve d'aptitude théorique en vue de l'obtention de la licence visée par l'examen théorique sélectionné.				
2. Examen	Avion (uniquement outre-mer) :		PPL(A)	LAPL(A)
	Hélicoptère :		PPL(H)	LAPL(H)
3. Epreuves(s) présentée(s)	Réglementation	Performance humaine	Météorologie	Communications VFR
	Principes du vol	Procédures opérationnelles	Performances de vol et préparation du vol	
	Connaissance générale de l'aéronef		Navigation	
Si vous autorisez l'élève pilote à se présenter à une <u>seule</u> épreuve, vous devrez établir une nouvelle recommandation pour les suivantes.				
4. ATO / DTO				Signature du RP :
Nom de l'organisme de formation :				
Numéro d'approbation/déclaration :				
Recommandation ATO/DTO : <u>date de début de validité :</u>				
Important : la validité d'une recommandation est 12 mois. Si le candidat a omis de présenter au moins un sujet de l'examen théorique au cours de cette période de validité, l'ATO ou le DTO déterminera la nécessité de délivrer une nouvelle recommandation (FCL.025 a)3).				

❖ **A COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE PILOTE**

1. Etat civil - coordonnées : votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.				
M	Nom de famille / naissance :			
Mme	Nom d'usage :			
Prénom principal :		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI) :		
Date de naissance :		Lieu de naissance :		Nationalité :
Adresse	(n°/ bât. /voie/rue/avenue..)			
	Code postal :	Ville :		Pays :
Courriel (minuscules) :				N° tél :
2. Inscription Réinscription				
Remarque sur la date de la session : lors de votre inscription via OCEANE, quand la capacité du centre est atteinte, la date attribuée est différente de celle demandée. Vérifiez la date indiquée sur votre Fiche Inscription / Convocation disponible dans votre compte OCEANE.				
3. Obligations civiques/Recensement :				
Vous êtes de nationalité française et êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans le jour de l'examen.				
En vertu du code du service national : Article L 113-1 - Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser et Article L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.				
l'attestation de recensement			OU	
Je certifie posséder (joindre une photocopie) :			le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté	
Date :		4. Autorisation du représentant légal <u>obligatoire</u> si l'élève pilote est mineur (< 18 ans) ou copie de l'acte juridique d'émancipation.		
Signature de l'élève pilote		M Mme Nom		
		Prénom		
		autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à l'examen théorique mentionné.		
		Date :	Signature	